

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 08 FEVRIER 2021**

Date de convocation : 03 février 2021

Date d'affichage : 03 février 2021

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, M. GAUDART Franck, Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, M. DE ALMEIDA José, Mme IVART DUCHEMIN Cécile, Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, M. BERVEILLER Daniel, Mme DE BARROS PEREIRA Ilda, Mme CUCINIELLO Jessica, Mme CHAPERON SOREL Isabelle, M. MASURE Frédéric, Mme GANDON Nathalie, M. NABAIS Alexis, M. HADJ-SAAFI Yann, Mme DORIZON LECOCQ Véronique, M. MARTINS Pedro, Mme BRUYERE PLISSON Annie-Claude, Mme DOSME Sylvie, M. BIZEBARD Thierry

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration M. CAHAREL Brice à Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, M. LEGRAS Olivier à M. BIZEBARD Thierry, Mme THOMASSET Muriel à Mme DOSME Sylvie,

Absent(s) :

Nombre de votants : 23

Approbation du PV du CM du 23 novembre 2020 : 23 pour

Secrétaire : A été nommée secrétaire : Cécile BOISSEAU BRETECHER

L'an deux mille vingt et un, le 08 février à 20 : 35, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Lucie SELLEM, Maire,

Délibération n°21-001 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** adopte les modifications au règlement intérieur.

Délibération n°20-002 Sur proposition de Monsieur Frédéric Masure, conseiller municipal délégué aux sobriétés énergétiques, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** autorise le Maire à signer la convention avec l'ALEC Ouest Essonne pour une Mission de conseil en Performance Energétique.

Délibération n°20-003 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** approuve la demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour l'aide à la création d'une maison médicale.

Délibération n°20-004 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** approuve la demande de subvention auprès de la Région Ile de France pour l'aide à la création d'une maison médicale.

Délibération n°20-005 Sur proposition de Madame Cécile DUCHEMIN, Maire-adjointe déléguée à la communication et la vie associative, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** approuve les termes de la convention d'objectifs et de financement entre la Commune et la MJC.

Délibération n°20-006 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au service commun « santé au travail et prévention des risques professionnels » de la CPS et tout document s'y rapportant.

Mr GAUDART demande pour quelles raisons l'appel à concurrence de la CPS serait plus attrayant que celui du CIG.

Mme SELLEM répond que le fait de compartimenter les lots par zone géographique sera plus attractif pour les cabinets médicaux.

Tirage au sort des jurés d'assise

Tirage au sort des membres du Conseil de Vie Locale

Le conseil est clos à 21H08

Questions diverses

Mme DOSME demande réponse à son mail du 6 décembre adressé à Mr CAHAREL.

Elle demande également une réponse concernant le dédommagement des factures d'Enedis suite à coupure courant. Mr GAUDART précise que dans ce cas, il y a lieu de demander à titre individuel un remboursement. Cela ne se fait pas automatiquement.

Mme DOSME informe qu'au moment de la coupure, elle s'est dit qu'elle pourrait acheter pour 70 € de bougies pour NOËL compte tenu de la coupure ENEDIS de plus de 10h par rapport à son compteur d'après le site ENEDIS.

Mme GANDON prend la parole et informe qu'elle a à titre individuel effectué une demande de remboursement et que celle-ci a été accordée.

Concernant le mail de Mme DOSME, Mr GAUDART informe que nous sommes en attente d'un rdv sur site avec SEPUR pour faire le point sur les circuits avec les camions pour les encombrants.

Questionnement de Mme DOSME sur les aménagements de la route de Chartres, notamment les tourne à gauche.

Mme SELLEM répond que nous sommes en attente d'un accompagnement de l'agglomération qui gère nos voiries pour prendre en main notre dossier sur le chiffrage du projet de réaménagement et ses financements.

Mr BIZEBARD prend la parole pour signaler que 2 Groupes de Réflexions et de Travail ont déjà eu lieu et nous en remercie. Il demande si le Conseil de Vie Locale sera inclus dans le projet de restaurant scolaire.

Mme SELLEM rappelle le contexte actuel avec la contrainte de la crise sanitaire qui interdit pour l'instant les réunions. Pour ce type de réunions participatives, elle indique qu'il est difficile de faire en distanciel ou en plusieurs groupes. La concertation continue malgré tout avec les agents et les parents.

Questionnement de Mr BIZEBARD sur les barrières installées au viaduc. Questionnement sur le visuel et l'objectif ? Troupeaux ? Ils sont en attente d'informations car ne savent pas.

Mme SELLEM indique qu'à ce sujet un article dans le bulletin a été publié. Ces parcelles sont des parcelles privées qui ont fait l'objet d'une succession. Elles ont été rachetées par un agriculteur de Limours pour un projet d'élevage pâturage sur ces parcelles. Les chemins d'accès ont été redirigés pour que les promeneurs abiment le moins possible ces pâturages. Pour les particuliers qui se baladent, c'est une zone de servitude.

La séance est levée à 21H20

Le compte rendu de la séance a été affiché le 09 février dans les vitrines devant la mairie, en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Gometz le Châtel, le 09 février 2021

Le Maire,

Lucie SELLEM.

